1000 projets pour les artisans deux-sévriens

mercredi 22 juillet 2020, par lpe

L'investissement public est un levier incontournable pour contribuer à la relance économique suite à la crise sanitaire. Ainsi, le Département des Deux-Sèvres injecte 5 millions d'euros pour la réalisation de 1000 chantiers par les communes et les intercommunalités, d'ici le 31 décembre 2020. Jusqu'à 5000 euros de subventions pourront être octroyées pour chaque projet. Cette enveloppe constitue un véritable soutien à l'emploi et à l'activité économique en Deux-Sèvres.

Bénéficiaires :
- les 256 communes et 8 EPCI des Deux-Sèvres ;
- 3 chantiers maximum pour les communes de moins de 1500 habitants et 5 chantiers maximum pour les communes dont la population est comprise entre 1501 et 7000 habitants, 10 chantiers maximum pour les communes de plus de 7000 habitants et les EPCI à fiscalité propre.

Nature des projets : Réalisation de travaux contribuant à l'amélioration des équipements publics (rénovation/entretien d'équipements scolaires, péri-scolaires, sportifs, culturels, voirie, espaces extérieurs, etc).

Montant de l'aide : Une aide maximale de 5000 € par projet, soit 50 % d'une dépense éligible plafonnée à 10000 euros HT par chantier.

Dépôt des dossiers avant le 16 octobre 2020 sur https://partenaires.deux-sevres.fr. Renseignements au 05 49 06 79 79.